

1. Introduction

La mission de l'UICN est d'influer sur les sociétés du monde entier, les encourager et les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

Dans ce monde envahi par les informations, les organisations et les marques, il est plus important que jamais que l'UICN projette l'image claire et cohérente d'une Union forte et crédible.

Les six Commissions de l'UICN font partie intégrante de l'Union et en sont des éléments constitutifs et des forces vives essentielles à la mise en oeuvre du Programme. Comme toutes les parties de notre Union, nous encourageons les Commissions et leurs membres à utiliser les logos de l'UICN et de la Commission aussi souvent que possible afin de renforcer et d'accroître le profil de l'organisation.

Chaque Commission de l'UICN a sa propre identité et son histoire. En terme d'image, l'identité d'une Commission est « fille » de l'identité de l'UICN. De ce fait, toutes les communications externes des Commissions doivent appliquer les règles d'utilisation du logo et les directives de l'identité visuelle de l'UICN. Le logo d'une Commission doit toujours être accompagné de celui de l'UICN afin de montrer clairement la force des relations. Le logo d'une Commission ne peut être utilisé seul.

Deux types de règles graphiques sont énoncés dans le présent document :

- x Les règles d'utilisation du logo : comment utiliser le logo de l'UICN et celui des Commissions quel que soit le matériel (matériels estampillés UICN et autres) imprimé ou électronique
- x Les directives de l'identité visuelle : pour les matériels, imprimés ou électroniques, portant l'image de marque de l'UICN ou de la Commission.

- 1 2. Le logo de l'UICN
3. Les logos des Commissions de l'UICN
4. Qui est autorisé à utiliser le logo d'une Commission de l'UICN ?
5. Comment écrire sur l'UICN ou en parler
6. Comment parler ou écrire sur les Commissions de l'UICN
7. Directives de l'identité visuelle pour les Commissions de l'UICN
8. Les règles d'utilisation de dans

2. Le logo de l'UICN

Le logo de l'UICN est l'élément le plus important de notre i

4. Qui est autorisé à utiliser le logo d'une Commission de l'UICN ?

Le logo de chacune des Commissions ne peut être utilisé que pour représenter ladite Commission. Il y a deux grandes catégories d'utilisation du logo d'une Commission : représentation de la Commission ou association avec elle.

4.1 Représentation d'une Commission de l'UICN

Seul le Président de la Commission, ou une personne ayant reçu sa délégation officielle par écrit, peut utiliser le logo de la Commission et le logo combiné UICN/Commission pour présenter la Commission. Le personnel du Secrétariat peut utiliser ces logos s'il est autorisé par le Président ou la personne de contact de la Commission (voir plus loin). Dans ce cas, les directives de l'identité visuelle et les règles d'utilisation du logo de l'UICN doivent être appliquées. Les matériels, imprimés ou numériques, préparés sous le nom de la Commission sont des exemples de représentation. On peut citer les publications ou les communiqués de presse d'une Commission.

4.2 Témoigner de votre association avec une Commission de l'UICN

Afin de témoigner de votre association avec une Commission de l'UICN, vous pouvez utiliser le logo combiné UICN/Commission en respectant les règles présentées plus loin. Cette démarche doit être autorisée par le Président de la Commission ou par une personne ayant reçu sa délégation officielle par écrit. Par exemple, il peut s'agir de la participation à un projet, une activité ou un événement, ou bien témoigner d'un partenariat avec une autre organisation sur un matériel qui porte son image de marque.

En raison de limitations juridiques et statutaires, il n'est actuellement pas possible d'indiquer que l'on est membre d'une Commission en utilisant son logo. De ce fait il n'existe pas de versions du logo des Commissions portant la mention « Membre ». Pour indiquer que vous êtes membre, vous pouvez utiliser seulement le nom de la Commission. Voir la section 6 ci-après sur la façon de vous référer à une Commission de l'UICN par écrit.

Si vous n'êtes pas sûr que l'autorisation d'utiliser le logo d'une Commission de l'UICN ou le logo combiné UICN/Commission vous a été accordée, veuillez contacter le Président de la Commission ou la personne de contact de votre Commission au Secrétariat de l'UICN.

5. Comment écrire sur l'UICN ou en parler

Dans l'usage courant, notre nom est « UICN » et, en accord avec les dispositions ci-dessous, il devrait être utilisé pour tout matériel de communication.

Si vous souhaitez développer l'acronyme, vous avez deux possibilités :

- x UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) – pour les titres ou dans le texte
- x UICN, Union internationale pour la conservation de la nature – dans le texte

Normalement, vous n'avez besoin d'utiliser le nom entier que la première fois qu'il est mentionné dans un texte ou un document, ou dans une section ou un chapitre d'un document plus long. Ensuite, vous pouvez utiliser « UICN ». Il en va de même dans toutes les langues : anglais, français, espagnol et autres.

5.1 Le nom légal de l'UICN

Le nom légal entier de l'UICN, tel qu'il a été enregistré en Suisse, est *UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources)*. Il peut être utilisé en français ou dans sa traduction anglaise dans tous les documents de nature légale, ou qui pourraient avoir une implication légale. Il n'est en général pas utilisé pour la communication à l'extérieur ou à l'intérieur.

5.2 Ne pas utiliser :


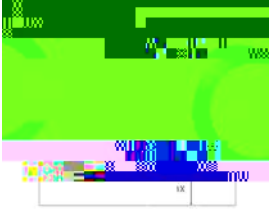


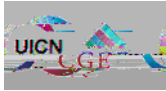
- x Union internationale pour la conservation de la nature (sans « UICN »)
- x UICN – Union internationale pour la conservation de la nature (reliés par un trait d'union)
- x Union mondiale pour la nature
- x UICN – Union mondiale pour la nature

5.3 Traduction du nom de l'UICN dans les langues non officielles de l'UICN

Le nom de l'UICN existe dans les trois langues officielles – anglais, français et espagnol. Dans le cas où vous auriez besoin du nom dans une autre langue, veuillez contacter l'Unité chargée de la

Il n'est pas nécessaire d'appliquer les directives de l'identité visuelle si vous placez simplement le logo combiné UICN/Commission sur un matériel portant l'image de marque d'une autre organisation. Dans ce cas, il suffit d'appliquer les règles d'utilisation du logo de l'UICN.

8. Les r

<p>Le fond ne doit jamais faire concurrence aux logos, qui doivent toujours être clairement visibles. Si le fond est encombré ou compliqué, le logo doit être placé dans un carré blanc ou de couleur claire et tenir compte de la zone de sécurité (voir ci-après).</p>		
<p>Zone de sécurité</p> <p>Le logo de l’UICN ainsi que les logos combinés UICN/Commission ont besoin d’une zone de sécurité pour que leur impact visuel soit fort. Quelle que soit la taille du logo utilisée, la zone de sécurité doit être équivalente à la hauteur du « N ». Si possible, laissez un espace plus grand.</p>		
<p>Dimensions et résolution</p> <p>Des dimensions standard ont été adoptées pour le logo de l’UICN et les logos combinés UICN/Commission en fonction de leur utilisation : brochures, en-tête de lettres, cartes de visite, présentations PowerPoint. Des modèles se trouvent sur le Knowledge Network. Pour le matériel imprimé ne pas utiliser un logo inférieur à 7mm.</p> <p>Les fichiers pour les logos combinés UICN/Commissions se trouvent sur le Knowledge Network. Il est interdit de modifier les proportions entre les tailles du logo de l’UICN et de celui de la Commission.</p> <p>En fonction des applications (web, publication imprimée, document Word), des résolutions spécifiques peuvent être nécessaires. Le logo de l’UICN et les logos combinés UICN/Commission dans diverses résolutions se trouvent sur le Knowledge Network.</p>		

Langues

Il existe deux versions du logo de l’UICN correspondant à nos langues officielles : IUCN pour l’anglais, UICN pour le français et

Utilisations incorrectes du logo

x Ne modifiez pas les couleurs du logo

x Ne séparez pas les deux éléments du logo
(le « C » et les lettres)

<p>x N'utilisez pas le logo de l'UICN combiné avec le nom entier</p>	 <p>The image shows the IUCN logo, which consists of a blue circle with the letters 'IUCN' inside. Below the circle, the text 'International Union of Conservation of Nature' is written. A red diagonal line is drawn across the entire logo from the top-left to the bottom-right.</p>	
--	--	--

9. Personnes de contact des Commissions au Secrétariat

Commission	Contact	Localité	Courriel	Téléphone
CEC	Cecilia Nizzola-Tabja	Gland	cecilia.nizzola@iucn.org	+41 22 999 0283
CGE	Patricia Hawes	Gland	patricia.hawes@iucn.org	+41 22 999 0215
CPEES	Claire Neri	Gland	claire.neri@iucn.org	+41 22 999 0198
CSE	Dena Cator	Gland	dena.cator@iucn.org	+41 22 999 0148
CMAP	Delwyn Dupuis	Gland	delwyn.dupuis@iucn.org	+41 22 999 0160
CMDE	Anni Lukacs	Bonn	anni.lukacs@iucn.org	+49 228 2692 235

N'hésitez pas à contacter l'une de ces personnes si vous avez des questions sur ce document.